

Motion CAA Lille mercredi 14 juin 2006

Si pour l'essentiel cette année scolaire reste marquée par les suppressions massives de postes, il faut se réjouir de constater que la mobilisation des personnels en 2005 a permis de freiner la politique scolaire du ministre cette année. Certaines des réformes annoncées n'ont pas été mises en œuvre, comme le conseil pédagogique, l'imposition systématique de remplacements de Robien...)

Si le gouvernement, à la faveur du revirement de l'UNSA et de la CFDT, a pu une nouvelle fois rogner les salaires, il est resté par ailleurs sur 2 reculs de taille : le CPE et la régularisation de quelques centaines de familles d'élèves scolarisés. Ces victoires ne sont pas complètes, (le CNE et la loi dite de l'égalité des chances demeurent, la répression lycéenne est inacceptable et 90 % des élèves ne sont pas concernés par les propositions Sarkozy) mais elles résultent de la forte mobilisation notamment des personnels.

Il reste néanmoins, et plus que jamais, ancré dans sa logique libérale. Nous n'avons pas obtenu le retrait des suppressions de postes, malgré le caractère unitaire et la durée de la mobilisation des personnels. Certes cette unité n'a pas été totale dans la mesure où les fédérations de parents d'élèves ont choisi un autre calendrier. La bataille du CPE a masqué celle pour l'emploi et a mobilisé les énergies à un moment où il aurait fallu amplifier encore les luttes. Le rectorat a de son côté appliqué avec la dernière vigueur l'instauration du mérite pour la hors classe, malheureusement relayé par une inspection dont la myopie est navrante, et par des chefs d'établissement qui ont choisi de jouer avec le feu. Le résultat est que pour « récompenser » des collègues qui au final n'obtiendront pas le sésame espéré, d'autres tout aussi « méritants » et plus anciens, ne bénéficieront pas d'une promotion

Des centaines de non titulaires se sont retrouvés sans poste cette année dans l'académie. Plusieurs dizaines, déjà au chômage l'an dernier, sont en fin de droit. Pour les remplacements effectués par des non titulaires, il y a eu recours systématique à la vacation, renforçant la précarisation.

La rentrée 2006 s'annonce donc difficile : moins d'enseignants, des classes dont les effectifs continueront de croître et des enseignements menacés. Les annonces de réduction des crédits d'Etat renforceront encore ces difficultés. A cela s'ajoutent les effets de la mise en place des réformes Fillon et de Robien que nous continuons à dénoncer.

- socle commun. Si certains continuent de prétendre le contraire et de choisir de se leurrer, il est clair qu'il s'agit bien de mettre en œuvre l'éviction précoce des élèves (multiplication des réunions sur l'apprentissage junior) et la réduction des enseignements.
- groupes de compétence qui accélèrent le tri des élèves et sont lourds de menaces pour les diplômés nationaux.
- mise en place des collèges ambition réussite dans des conditions inacceptables. Le dispositif, qui a entraîné des dizaines de MCS et la réduction des moyens de tous les établissements, se révèle un fiasco, peu de collègues se laissant attirer par l'appel à candidature.
- L'instauration de la polyvalence par le biais des concours et de l'expérimentation sciences physiques / SVT / Technologie en collège
- La loi instaurant les CDI sera mise en place à la rentrée. Le CDI n'est pas une avancée pour les précaires. Certains recteurs ont déjà annoncé qu'ils procéderaient à des licenciements s'il n'y avait pas de besoins en postes. Par contre c'est un danger pour tous : pourquoi l'administration qui réduit de façon drastique les postes aux concours n'embaucherait elle pas massivement sous ce nouveau « statut » ?

Conseil pédagogique : Sans concertation, le ministre a décidé d'imposer, dans chaque établissement pour la rentrée 2006 et dans le cadre de l'application de la loi Fillon, l'installation du conseil pédagogique, que l'immense majorité des enseignants rejette.

Ce conseil aura pour mission de : « *favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement* ». Cette nouvelle instance, présidée par le chef d'établissement qui décidera de sa composition et désignera ses membres, aura ainsi autorité sur les pratiques pédagogiques de l'ensemble des personnels enseignants de l'établissement.

- Parce que nous **refusons le renforcement du rôle du chef d'établissement en matière pédagogique** dont la mise en place du conseil pédagogique n'est que le dernier épisode (renforcement du poids du chef d'établissement pour les promotions à la hors-classe, tentative de remplacer la notation en deux parties des enseignants par une note globale sur 100 attribuée par le chef d'établissement, etc.),
- parce que **nous sommes attachés à la liberté pédagogique**,
- parce que les conseils d'enseignement qui existent aujourd'hui, où tous les enseignants sont sur un pied d'égalité, répondent au besoin de concertation,
- parce que nous **refusons l'institution d'une hiérarchie intermédiaire** rompant avec le principe d'égalité entre enseignants,
- Parce qu'il existe des CA élus avec des enseignants élus, nous appelons au boycott de ce nouveau conseil prévu à la rentrée 2006 et nous refuserons d'y participer.

Nous appelons les collègues à refuser toute décision qui irait à l'encontre d'une décision du CA. Si le chef d'établissement entend mener une réflexion de nature pédagogique, libre à lui de proposer la tenue d'AG qui débattront de ces questions.

Il fait un choix électoraliste en flattant une clientèle réputée hostile à l'Etat et en désignant les fonctionnaires comme des gaspilleurs fainéants et privilégiés. Le gaspillage est pourtant celui de la dépense improductive et des cadeaux stériles pour la collectivité (baisse d'impôts, choix du capital au détriment du travail, etc.)

Ces choix sont dangereux pour la collectivité et doivent se retourner contre leurs auteurs. La mobilisation des parents dans les luttes contre les suppressions de postes montre que nous ne sommes pas isolés et les perspectives de victoire ne sont pas illusoire.

Il nous faut donc :

- poursuivre la mobilisation : réfléchir et produire des argumentaires, tracts à destination des personnels, parents et élèves.
- S'engager dans les EG de la jeunesse (proposer de tenir une réunion sur le Nord)
- Ne pas accepter une rentrée « normale ».

Une intersyndicale réunie avant les dernières déclarations avait envisagé un rassemblement dès le 1^{er} mercredi de la rentrée. Il faut aller plus loin :

La CAA appelle les S1 à agir dès la pré rentrée par des AG, des prises de paroles et des distributions de tracts aux personnels, aux parents et aux élèves

Elle estime qu'il faut un appel national à la grève le jeudi 7 septembre.

Dans le bulletin de rentrée, Le S3 et les S2 annonceront des réunions dans tous les bassins dès la pré rentrée et organiseront une AG des S1

Bilan de la syndicalisation. Le SNES compte à ce jour 3890 syndiqué-es à jour de leur cotisation. Cela représente une diminution d'une centaine de syndiqués. Cette baisse est à relativiser, en raison des mutations de l'an dernier, de la diminution du nombre de MISE et de contractuels, des départs à la retraite. La syndicalisation tend à s'améliorer chez les actifs certifiés et agrégés notamment, croît chez les retraités, et nous avons plus de syndiqués. On ne saurait se satisfaire d'une situation qui reste marquée par une diminution des effectifs alors que le taux de syndicalisation au SNES dans notre académie est plus faible qu'ailleurs.

Pour la rentrée prochaine, un matériel spécial sera envoyé en nombre dans les établissements. Les sections départementales et académiques poursuivront le dispositif mis en place depuis deux ans permettant les contacts avec les établissements dépourvus de S1.

Organisation de la vie syndicale :

- relancer des stages disciplinaires
- améliorer le fonctionnement démocratique. La participation aux élections est nettement insuffisante. La section académique préparera le débat sur les congrès de la FSU et du SNES dès la rentrée.